

Conditions de publication

- Tous les articles et études proposés à la publication dans la revue sont soumis à un comité de lecture ;
- Les articles et études dont la publication est approuvée, sont édités en langue arabe ou dans d'autres langues ;
- Ne sera pas éligible à la publication tout article ayant déjà été publié ;
- Le comité éditorial de la revue se réserve la possibilité d'apporter des modifications aux textes admis à la publication ;
- L'auteur de l'article ou de l'étude publié(e) perçoit une rétribution pour son travail. Il ne peut rééditer ladite production qu'après la parution du numéro suivant de la revue ;
- Le comité éditorial se réserve toute latitude pour le choix du numéro de la revue dans lequel sera publié tel(le) article ou étude ;
- La direction de la revue adresse une notification écrite à l'auteur dont la contribution a été admise à la publication ; cependant elle n'est pas tenue de justifier sa décision en cas de refus de la publication de telle ou telle matière qui lui est proposée.

Rubriques de la revue

- *Dossier :*

Le dossier spécial comprend les articles et études rattachés au thème annoncé dans l'appel à contributions. La taille de l'étude ne doit pas dépasser les 40 000 signes typographiques (espaces, notes, index et graphes compris).

- *Articles :*

Sont publiés également des articles et des études n'entrant pas dans le cadre de la thématique du dossier spécial du numéro. La taille de l'étude ne doit pas dépasser les 40 000 signes typographiques (espaces, notes, index et graphes compris).

- *Document :*

La revue publie des notes de présentation ou synthèses de documents intéressant les champs de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (rapports nationaux et internationaux, études, ouvrages pertinents...).

- *Notes de lecture :*

Il s'agit de comptes-rendus analytiques et critiques de parutions récentes ou d'événements intéressant les domaines de spécialisation de la revue. Ce sont des articles dont la taille varie entre 10 000 et 15 000 caractères (espaces et notes compris).

- *Traductions :*

La revue publie des traductions en langue arabe de textes fondateurs dans les domaines de spécialité du titre ou d'études analytiques ou critiques traitant d'expériences particulièrement pertinentes ou de rapports scientifiques portant sur les thématiques intéressant l'éducation, la formation et la recherche.

- *Mémoire de l'école marocaine :*

Cette rubrique s'attache à analyser des textes fondateurs de l'école marocaine. Elle présente également une personnalité dont le parcours professionnel ou la contribution intellectuelle ont marqué l'histoire de notre système éducatif.

- *Bibliographie sélective :*

Cette rubrique présente une liste succincte des titres, parutions et ouvrages de référence pertinents, notamment ceux en rapport avec le dossier du numéro.

Consignes aux auteurs

- Les contributions proposées à la publication sont transmises à la direction de la revue en version électronique (Word) :
 - Texte en arabe : Arial, taille 14 ;
 - Texte en français ou en anglais : Times New Roman, taille 12.
- Chaque étude est accompagnée d'un abstract (entre six et dix lignes) en arabe, en anglais et en français ; de 5 mots-clés et du titre de l'article en arabe, en anglais et en français ;
- Les tableaux et graphiques doivent être numérotés et porter un titre ;
- Les contributions proposées à la publication devront être accompagnées d'un CV de l'auteur (coordonnées complètes, fonctions, institution d'appartenance, travaux récemment publiés...). Ces données sont conservées par la direction de la revue.
- L'indexation des références bibliographiques devra respecter la norme ISO 690 (Z 44-005).

- Le système adopté par la revue pour la citation des références est celui des notes de bas de page. Une note de bas de page (et non un appel de citation dans le corps du texte) présente la référence abrégée. La référence complète figure dans la bibliographie en fin d'article.
- La bibliographie de l'article est classée par ordre alphabétique des auteurs.